



Accusé de réception en préfecture
041-244100806-20140829-
CONSEIL29081405-DE
Date de télétransmission : 12/09/2014
Date de réception en préfecture : 12/09/2014

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Du 29 août 2014

Le vingt-neuf août deux mille quatorze, à 15H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 23

Nombre de membres
présents : 14

VOTE :

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Pour La Ferté-Imbault :

Monsieur Pascal **COLART**, conseiller communautaire,

Pour Marcilly-en-Gault

Madame Agnès **THIBault** et Monsieur Bernard **CHAUVIN**, conseillers communautaires,

Pour Orçay

Madame Michèle **MOREAU**, conseillère communautaire,

Pour Pierrefitte-sur-Sauldre

Monsieur Jacques **LAURE** et Monsieur Michel **CHAUVIN**, conseillers communautaires,

Pour Salbris

Monsieur Olivier **PAVY** et Monsieur René **POUJADE**, conseillers communautaires,

Pour Selles-Saint-Denis

Monsieur Pierre **MAURICE** et Madame Isabelle **MAURE**, conseillers communautaires,

Pour Souesmes

Monsieur Jean-Michel **DEZELU**, conseiller communautaire,

Pour Theillay

Monsieur Gérard **CHOPIN** (arrivé à 15H30), Madame Mauricette **ROQUE** et Monsieur Claude **LELAI**T, conseillers communautaires,

Etaient absents excusés et Pouvoirs

Madame Isabelle **GASSELIN** – Pouvoir à Monsieur Pascal **COLART**

Monsieur Jean-Pierre **ALBERTINI** – Pouvoir à Monsieur Olivier **PAVY**

Madame Marie-Laure **CHOLLET** – Pouvoir à Madame Agnès **THIBault**

Madame Françoise **RANCIEN** – Pouvoir à Monsieur René **POUJADE**

Monsieur Max **BURON** – Pouvoir à Monsieur Pierre **MAURICE**

Etaient absents excusés

Madame Emmanuelle **ROEKENS** et Monsieur Jean-Yves **THEMIOT** pour Salbris, Monsieur Jean-Louis **BEAUJEAN** et Madame Maryse **SENE** pour Souesmes

Secrétaire de séance :

Monsieur Pascal **COLART**

OBJET : -----

CONVENTION DE COOPERATION

ENTRE LE CONSEIL INTERDEFERAL des ACTIVITES AQUATIQUES et la CCSR

Monsieur le Président de la CCSR, rappelle les objectifs et modalités décrite dans le projet de convention de coopération établie entre le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques –(CIAA) et notre Collectivité Territoriale (CCSR).

La CCSR serait ainsi, par rapport à sa population, une collectivité territoriale « pilote » et, il est ainsi proposé d'autoriser la signature de la convention proposée par le CIAA et dont les objectifs principaux sont d'élaborer des actions communes pour favoriser et organiser l'apprentissage et le développement des pratiques éducatives, ludiques et sportives liées à la natation et aux activités aquatiques.

Ce projet est à l'initiative d'une jeune fille actuellement en apprentissage de BPJEPS – AAN (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option Activités Aquatiques et de la Natation) à la piscine intercommunale Albert Le Boul.

La convention complète est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECIDE

- **D'AUTORISER** la signature de la convention avec le CIAA.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction, la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an sus-indiqués,
Et ont signé avec nous les membres présents,
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,



Le Jardin d'Entreprises
Route de Marchilly
Olivier PAVY
Tél : 02 54 96 23 00
Fax : 02 54 96 38 31
www.sologne-des-rivieres.fr